



COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE

SECRETARIAT PERMANENT

Projet ASBRC

PROJET D'ACCES AUX SERVICES DE BASE EN MILIEU RURAL ET RENFORCEMENT DE CAPACITES

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

(GABON)

**RECRUTEMENT D'UN OPERATEUR CHARGE DE L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES INFRA-
STRUCTURES**

EAU ET ELECTRICITE EN MILIEU RURAL

Date : 16 Juillet 2018

Avis n° 004/2018 PASBMIR

No de Prêt : BIRD 8535-GA

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République gabonaise représentée par le Ministère de l'Eau et de l'Energie a défini comme prioritaire l'accès aux services de base de l'eau et de l'électricité sur l'ensemble du territoire gabonais.

Pour la mise en œuvre et le suivi de la composante « exploitation et de la maintenance des services de base en milieu rural », le Ministère de l'Eau et de l'Energie a mandaté le Conseil National de l'Eau et de l'Electricité (CNEE), organe sous sa tutelle, à l'effet de contrôler la mise en œuvre de la délégation de service public des services de base, de créer et de gérer le compte de pérennisation destiné à assurer le financement desdits services.

La stratégie sectorielle prévoit que le Ministère de l'Eau et de l'Energie recrute par voie d'appel d'offres des opérateurs en charge de l'exploitation et de la maintenance des équipements, dans quatre zones distinctes composées comme suit : Zone 1 (Estuaire, Moyen-Ogooué, Ogooué-Maritime), Zone 2 (Ngounié, Nyanga), Zone 3 (Woleu-Ntem, Ogooué Ivindo), Zone 4 (Ogooué Lolo, Haut Ogooué).

A cet effet, les pouvoirs publics ont retenu, dans un premier temps, de recruter un premier opérateur pour assurer la fourniture des services de l'Eau et de l'Electricité dans la zone 1, à travers un contrat de délégation du service public (DSP) : Contrat d'affermage.

II. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

L'opérateur doit être une entreprise spécialisée dans le domaine.

Pour la réalisation de cette mission, le Client attend de l'opérateur une équipe constituée de personnes expérimentées ayant des connaissances spécialisées en harmonie avec les exigences des prestations demandées et ce durant toute la durée de la mission.

III. DUREE DE LA MISSION

La langue de travail est le Français. La durée du mandat est de 60 mois.

Les prestataires seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID datées de janvier 2011-Version Révisée Juillet 2014 (Méthode de Qualification et Coût des Consultants – SFQC).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Ministère de l'Eau et de l'Energie, **B.P. : 1172 Libreville – Gabon (voir Cabinet du Ministre : Alex MINTO'O – Directeur de Cabinet-
Tel : +241 06 07 75 61) aux heures suivantes : de 8h00 à 15h30 (heure locale) et par courrier électronique à : mintooalex@gmail.com**

Les plis porteront la mention suivante « **RECRUTEMENT D'UN OPERATEUR CHARGE DE L'EXPLOITATION ET DE LA MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES EAU ET ELECTRICITE EN MILIEU RURAL** ».

Les dossiers de candidature seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) et doivent parvenir
au plus tard le 30/07/2018 à 12h00 (heure locale GMT + 1), par dépôt direct où mail à l'adresse suivante :

Ministère de l'Eau et de l'Energie (**Cabinet du Ministre**)

B.P. : 1172 Libreville – Gabon

ou mintooalex@gmail.com